



maison cross roads

Services pour personnes judiciarisées



**crc maison
st-léonard**

Centre résidentiel communautaire



**service
oxygène**

Accompagnement en réinsertion sociale
pour personnes âgées judiciarisées
de 50 ans et plus



**les appartements
satellites**

Hébergement pour personnes âgées judiciarisées
de 50 ans et plus



**maison
joe mell**

Logements subventionnés pour
personnes judiciarisées de 50 ans et plus

5262, rue Notre-Dame Ouest, Montréal, Québec H4C 1T5

Téléphone : 514.932.7188

Télécopieur : 514.932.6668

Courriel : info@maisoncrossroads.qc.ca

Site web : www.maisoncrossroads.qc.ca

Membres du conseil d'administration

- Gordon Lippiatt, président
- Carly Meredith, vice-présidente
- Agnès Billa, secrétaire
- Ryan Meredith, trésorier
- Carole Shaw
- Diane Gagnon
- Émilie Cormier
- Joany-Kim Larouche
- Marc Fortin
- Maurice Pilon
- Merris Centomo
- Robin Brodrick

Membres du comité de gestion

- Merris Centomo, directrice générale
- Joany-Kim Larouche, directrice clinique du CRC Maison Saint Léonard
- Marc Fortin, directeur clinique du Service Oxygène
- Kristina Centomo, adjointe à la direction
- Fred Fays, adjoint



Fred Fays, Marc Fortin, Merris Centomo, Joany-Kim Larouche et Kristina Centomo

Mot de la Directrice générale

La Corporation Maison Cross Roads reconnaît la nation Kanien'kehá:ka comme gardienne des terres et des eaux sur lesquelles nous nous réunissons aujourd'hui. Tiohtiá:ke/Montréal est historiquement connu comme un lieu de rassemblement pour de nombreuses Premières Nations et, aujourd'hui, une population autochtone diversifiée ainsi que d'autres peuples, y résident. C'est dans le respect des liens avec le passé, le présent et l'avenir que Maison Cross Roads reconnaît les relations continues entre les peuples autochtones et autres personnes de la communauté montréalaise.

Cette année passée a été marquée notamment par la célébration du 40^{ème} anniversaire de la Corporation Maison Cross Roads. Dans le cadre de cette année de célébration, nous avons lancé la nouvelle image de marque de la Corporation. Nous avons ajouté à ce lancement de la marchandise à l'effigie de la Corporation, nous avons également célébré notre 40^{ème} anniversaire lors d'un banquet qui a eu lieu le 25 janvier 2025 avec plus de 100 invités de milieux divers.

Depuis 40 ans maintenant, Maison Cross Roads a toujours eu à cœur la réintégration sociocommunautaire des personnes judiciarisées. À travers les années les enjeux des personnes judiciarisées ont été explorés sur plusieurs facettes. Ces expériences à travers les années nous ont permises de mieux définir notre mission et notre identité. Nous pouvons affirmer avec certitude que nous sommes des précurseurs en ce qui a trait à la réintégration sociocommunautaire des personnes judiciarisées mais aussi des pionniers en ce qui a trait les services pour personnes judiciarisées âgées ainsi que pour les personnes purgeant de longues sentences.

Parmi nos programmes nous comptons le CRC Maison St-Léonard, le Service Oxygène et ses appartements satellites, Leo's Boys et Jacqueline Verrette. Depuis maintenant 2 ans, nous opérons la Maison Joe Mell, qui offrent des logements subventionnés aux personnes âgées judiciarisées de 50 ans et plus. Joany-Kim Larouche, Directrice clinique du CRC Maison Saint Léonard et Marc Fortin, Directeur clinique du Service Oxygène présenteront les faits saillants de tous nos programmes dans leurs rapports respectifs.

Le dévouement à notre mission et le professionnalisme de nos employés et de nos administrateurs demeurent des éléments importants de notre succès. Nous continuons à miser sur l'amélioration de nos services et la formation continue de nos équipes afin d'offrir des services adaptés à notre clientèle et à leurs enjeux qui se complexifient au fil du temps. Tous les efforts sont mis de l'avant afin de toujours travailler avec intégrité et dans le plus grand respect des personnes judiciarisées.

Nous poursuivons également nos efforts afin d'être des partenaires de premier choix pour le Service correctionnel Canada et nos autres partenaires gouvernementaux et communautaires.

Le présent rapport vise à mettre en lumière les activités de Maison Cross Roads au cours de l'année 2024-2025. Toute au long de l'année nous avons maintenu de bons taux d'occupation dans nos résidences et nous continuons d'offrir des services d'hébergement et d'accompagnement de qualité.

Je tiens à remercier mes collaborateurs; Lise White, Kristina Centomo et Fred Fays, adjoint(e)s à la Direction, Joany-Kim Larouche, directrice clinique au CRC, et Marc Fortin, coordonnateur du Service Oxygène ainsi que tout le personnel de la Corporation.

Merris Centomo
Directrice générale

Objectifs 2024-2025

Les objectifs de la dernière année étaient :

- Accomplir les réparations sur nos bâtisses afin de d'éviter leur dégradation et les réparations d'urgence.
- Soumettre plusieurs projets de réparations/rénovations pour nos appartements satellites au Programme national de contribution en matière d'infrastructure (PNCI) pour l'année 2025-2026
- Poursuivre la promotion de nos services spécialisés auprès du Service correctionnel du Canada et demeurer aux aguets des nouvelles possibilités d'offre de services.
- Poursuivre le processus d'amélioration continue de notre administration et de nos pratiques dans le cadre de nos divers programmes.
- Poursuivre notre réflexion et trouver des solutions afin de réduire les déficits financiers du Service Oxygène et de la Maison Joe Mell.
- Poursuivre notre implication dans le quartier de Verdun comme nouveau membre de la Table de Concertation en développement social de Verdun afin de développer de nouveaux partenariats.
- Accroître notre implication dans le quartier Saint-Henri afin de développer des partenariats similaires à ceux développés dans le quartier de Verdun.
- Coordonner les célébrations dans le cadre du 40ème anniversaire de la Corporation Maison Cross Roads cette année
- Mettre à jour et faire la traduction de tous les documents de la Coopération Maison Cross Roads, notamment le Manuel de gouvernance et le Manuel des Politiques des Ressources humaines.
- Assurer le déploiement du nouveau site web de la corporation

Nos bâtisses

Les travaux d'entretien, de réparations et de rénovation dans nos bâtisses sont devenus une préoccupation de premier plan pour la Corporation. Lors de l'année recensée, nous avons fait d'importantes dépenses d'une valeur de plus de deux cents mille (230 000\$) sur nos trois plus vieilles bâtisses, le CRC Maison Saint Léonard, la Résidence Leo's Boys ainsi que la Maison Jacqueline Verrette. Nous estimons que les travaux de réparations/rénovations devront continuer pendant quelques années afin de réduire les travaux d'urgence à un minimum et retrouver un équilibre dans les dépenses liées à l'entretien de nos bâtisses dans les années à venir.

Au CRC Maison Saint Léonard, nous avons effectué des travaux de maçonnerie sur toute la bâtisse afin de réparer plusieurs problèmes survenus avec le temps. De plus, le système de chauffage/climatisation a dû être réparé. Des travaux d'inspection du panneau d'incendie ont également débuté, sans compter des travaux qui sont nécessaires afin d'assurer le bon fonctionnement de la bâtisse qui incluent des réparations de fenêtres, des réparations des salles de bains dans les chambres des résidents ainsi que repeindre les chambres graduellement.

Pour la prochaine année, nous visons à poursuivre nos travaux de maçonnerie de la bâtisse du 5262 Notre-Dame et à rénover les salles de bains communes (douches de bains) sur les

étages qui sont utilisés par les résidents. Nous devons aussi prévoir des travaux de mise à jour de notre système d'incendie car plusieurs détecteurs de fumée/chaleur sont trop vieux et doivent être remplacés.

Nous avons également soumis deux demandes au Programme national de contribution en matière d'infrastructure (PNCI) pour l'année à venir (2025-2026). Il s'agit de travaux importants pour le sous-sol du 5262 Notre-Dame Ouest ainsi que le remplacement de toutes les fenêtres et les deux portes d'entrée pour la Résidence Leo's Boys située au 4121 Saint-Antoine.

À la Résidence Leo's boys, des travaux au panneau électrique qui étaient requis depuis quelques années ont été réalisés. Nous avons également fait peindre toutes les aires communes de la résidence et fait faire deux grands ménages par l'entreprise d'entretien ménager Propret. Nous attendrons l'acceptation du Programme national de contribution en matière d'infrastructure (PNCI) pour procéder au changement des vitres et de portes d'entrée. Nous effectuerons également des achats de mobilier car le mobilier en place est très vieux et abîmé. Nous espérons dans les prochaines années pouvoir remplacer le mobilier très vieillissant dans les chambres des résidents et aussi peindre les chambres au fur et à mesure qu'elles se libèreront.

En ce qui a trait à la Maison Jacqueline Verrette, plusieurs travaux ont été nécessaires au deuxième étage à la suite du dégât d'eau survenu le 9 août 2024 dû aux importantes pluies qui sont tombées sur la région de Montréal. La plupart des travaux ont fait l'objet d'une réclamation aux assurances. Toutefois, nous avons également procédé à certains travaux, tels que la rénovation de la salle de bain car nous avons constaté de la moisissure lors des travaux après sinistres qui ont été effectués par suite du dégât d'eau du 9 août.

Nous avons également débuté la rénovation complète de la cuisine à la Maison Jacqueline Verrette qui sera complétée sous peu.

En 2025, nous compléterons la connexion de toutes nos résidences à une centrale d'alarme qui inclura la connexion à des boutons paniques afin d'améliorer les mesures de sécurité statiques mises à la disposition de nos employés.

La Maison Joe Mell qui a vu le jour en 2023 n'a requis que des travaux mineurs pour le moment par suite d'une inondation le 27 février 2025. Il s'agit d'un bris d'aqueduc de la Ville qui a causé un refoulement d'eau dans le sous-sol de la Maison Joe Mell. Nous sommes en processus de réclamation auprès de la Ville de Montréal pour les dommages causés.

Nous considérons donc que nos deux premiers objectifs ont été atteints :

- Accomplir les réparations sur nos bâtisses afin d'éviter leur dégradation et les réparations d'urgence ;
- Soumettre plusieurs projets de réparations/rénovations pour nos appartements satellites au Programme national de contribution en matière d'infrastructure (PNCI) pour l'année 2025-2026

L'administration de la corporation

L'équipe de gestion de la Corporation a été composée de Mme Lise White, adjointe à la direction, qui travaille au sein de la Corporation depuis plus de trente ans et de Mme Kristina Centomo. Mme White a quitté la Corporation après 35 ans de travail pour prendre une retraite bien méritée. Elle est remplacée par M. Fred Fays, qui est déjà intégré à l'équipe depuis décembre 2024. En ce qui a trait à la comptabilité, nous continuons de confier le tout à Mme Isabella Muraca. Notre équipe de gestion est très performante et en mesure de bien gérer tous les défis qui se présentent à eux au quotidien.

Nous considérons avoir atteint l'objectif suivant :

- Poursuivre le processus d'amélioration continue de notre administration et de nos pratiques dans le cadre de nos divers programmes.

Associations et contributions communautaires

La Corporation Maison Cross Roads est toujours membre de l'Association de Services de réhabilitation Sociale du Québec (ASRSQ). Nous continuons de jouer un rôle très actif au sein de l'Association. Nous siégeons sur le comité fédéral qui se préoccupe de toutes pratiques liant les organismes membres et le Service Correctionnel du Canada (SCC). Nous siégeons également sur les comités suivants au sein de l'Association :

- Membre du comité fédéral (M. Centomo 2^e mandat)
- Membre du comité de liaison
- Membre du comité consultatif
- Implication sur le comité opérationnel
- Implication du comité de revue des places en ERC
- Projet Continuité de soins sécuritaire des personnes judiciairisées de 50 ans et plus

En ce qui a trait à la Société St-Léonard du Canada (SLSC), la Directrice générale participe toujours aux réunions mensuelles des Directeurs généraux de cette organisation ainsi qu'aux réunions du conseil d'administration.

Marc Fortin a continué cette année à siéger sur le Conseil d'administration de la FOHM (Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal).

En ce qui a trait au Comité Exécutif de la Table de concertation en santé mentale et dépendance du Sud-Ouest de Montréal, Joany-Kim Larouche y siège depuis l'automne 2024 et Maison Cross Roads est le fiduciaire des fonds reçus pour le fonctionnement de la Table via le financement du réseau des Éclaireurs du ministère de la Santé et des services sociaux.

En ce qui a trait à la table Concertation développement social de Verdun (CDSV), l'objectif premier de cette table est de travailler à l'amélioration des conditions de vie des populations locales, particulièrement les plus vulnérables. Nous sommes très fiers du temps investi à développer des partenariats avec les organismes de Verdun. Nous poursuivons notre implication au sein du Conseil d'administration de cette table. Ce quartier où est située La

Maison Joe Mell s'est avéré un quartier accueillant et débordant d'énergie, d'ouverture et d'implication communautaire.

Nous sommes également impliqués dans les travaux d'une action qui est priorisée par la CDSV : le comité action communautaire. Vous trouverez toute la planification de la CDSV en utilisant le lien suivant :

<https://cdsv.org/wp-content/uploads/2023/10/Planification-de-Verdun-2023-2028-notre-quartier-inclusif-et-solidaire-Final.pdf>

Ces implications au sein de la CDVS nous ont permis de participer à la communauté de pratique en ressources humaines ainsi qu'à l'organisation d'une rencontre avec les Élus du quartier qui a eu lieu le 4 avril 2025. Nous avons rencontré Mme Marie André Mauger, Mairesse d'arrondissement de Verdun, Mme Alejandra Zaga Mendez, Députée de Québec Solidaire de Verdun, Jean-Philippe Sauvé, Député fédéral du Bloc Québécois de Verdun, Lasalle, Ville Emard.



Cette année nous avons également participé à la campagne Voisins et voisines sans barrières : grande collecte solidaire de produits à Verdun et dans le Sud-Ouest. Cette initiative nous a permis de recueillir des vêtements chauds pour les personnes itinérantes ainsi que de distribuer de la soupe et des vêtements lors de l'événement du 10 décembre 2024 à Verdun en face de Metro de L'église.

En ce qui a trait à notre implication communautaire dans l'Arrondissement Saint-Henri, depuis janvier 2025, nous sommes devenus officiellement membres réguliers de la Corporation de développement communautaire (CDC) Solidarité Saint-Henri.

La CDC SSH regroupe des organismes communautaires et institutions du quartier de Saint-Henri qui travaillent collectivement à l'amélioration des conditions de vie de la communauté de Saint-Henri. LA CDC SSH lutte contre la pauvreté, concerte ses membres, mobilise son milieu et soutient des actions collectives. Je vous invite à consulter leur site web à l'adresse

suivante : <https://www.solidarite-sh.org>. Nous avons été impliqués au sein du Comité Itinérance de la SSH pendant quelques mois et nous faisons nouvellement partie du comité Aînés de la SSH qui a pour objectif de permettre l'inclusion des personnes âgées dans nos communautés afin que leurs voix soient entendues et qu'elles soient valorisées et reconnues. Notre implication à ce comité nous permettra de faire valoir les droits de notre clientèle âgée judiciairisée qui représente plus de 60% de notre clientèle desservie dans nos divers services.

Tous nos efforts de concertation sont importants car ils nous permettent d'être proactifs dans la création de liens avec d'autres organismes de notre milieu, de développer de nouveaux partenariats et de sensibiliser les acteurs des milieux communautaires et sociaux aux enjeux et aux besoins de notre clientèle, ainsi que de développer des liens avec les décideurs municipaux, provinciaux et fédéraux.

Nous sommes toujours très fiers d'être partie prenante de la vie de la communauté du Saint-Henri, Mercier et Verdun. Nous faisons dans la mesure du possible nos achats dans nos quartiers.

Considérant notre implication importante énumérée ci-dessous, nous croyons avoir atteint les objectifs suivants fixés l'année dernière :

- Poursuivre notre implication dans le quartier de Verdun comme nouveau membre de la Table de Concertation en développement social de Verdun afin de développer de nouveaux partenariats.
- Accroître notre implication dans le quartier Saint-Henri afin de développer des partenariats similaires à ceux développés dans le quartier de Verdun.

Quarantième anniversaire de la Maison Cross Roads

Le 25 janvier 2025 nous avons souligné les 40 ans de Maison Cross Roads lors d'un banquet au Cabaret du Lion d'Or. La soirée fut remplie de moments magiques et cette célébration a été un franc succès.

Nous souhaitons remercier tous nos invités qui ont partagé cette soirée avec nous. Nous souhaitons remercier tout particulièrement pour leur présence lors de cette soirée, Mme Alejandra Zaga Mendez, Membre de l'Assemblée Nationale et Députée de Verdun, Mme Anne Marie Labalette, Sous-commissaire régionale du Québec pour le SCC, Mme Marie Claudine Béland, Directrice de district Montréal Metro pour le SCC et Mme Kathleen Angus, Administratrice régionale aux Initiatives Autochtones pour le SCC.

De plus le 7 février 2025, nous avons accueilli dans nos bureaux M. Guillaume Cliche-Rivard, Député de Saint-Henri-Sainte-Anne qui nous a remis un Certificat de reconnaissance de l'Assemblée Nationale du Québec pour notre 40ème anniversaire et notre rôle essentiel en soutien et en accompagnement à la réinsertion sociale.



Marc Fortin, Guillaume Cliché-Rivard et Merris Centomo

Nous considérons avoir atteint l'objectif suivant :

- Coordonner les célébrations dans le cadre du 40ème anniversaire de la Corporation Maison Cross Roads cette année.

Prix Joe Mell

Le 25 janvier 2025 nous avons remis le prix Joe Mell à l'organisme Maison Joins Toi lors du banquet soulignant les 40 ans de la Corporation. Cet organisme est voué depuis plus de 50 ans à faciliter et soutenir la réinsertion sociale réussie des personnes qui sortent de prison. Mme Geneviève Latreille, Directrice générale du Joins Toi, était présente lors de nos célébrations afin de recevoir le prix Joe Mell pour 2024.

Collaboration avec les communautés autochtones

La Corporation poursuit le partenariat avec la communauté de Kahnawake via les rencontres du Comité Article 84 sur une base mensuelle et nous continuons de bénéficier d'une très bonne collaboration avec les membres de ce comité.

En date du 27 janvier 2025, nous avons participé à une journée de collaboration avec les membres de la Société Saint Léonard du Canada, les Initiatives Autochtones du SCC et la Sous-commissaire des Services correctionnels pour Autochtones afin de discuter des opportunités de collaboration entre les CRC de la Société Saint Léonard du Canada et les communautés Autochtones de leurs régions.

Maison Cross Roads reste toujours à la disposition des communautés Autochtones à travers le Québec afin de les appuyer dans leurs démarches d'autonomie gouvernementale et dans le développement des services offerts aux personnes issues de leur communauté.

Service Correctionnel du Canada (SCC)

La corporation maintient un excellent lien avec ses partenaires du Service correctionnel du Canada. En avril 2024, nous avons participé à une rencontre d'évaluation annuelle avec le SCC en présence du Directeur de secteur du bureau Ville Marie, M. Jonathan Caron Rivard, et Mme Anne Drapeau, Responsable d'agent de libération conditionnelle, du même bureau. Cette évaluation s'est avérée très positive et nous demeurons des partenaires communautaires de premier plan pour le SCC.

Nos liens avec la direction du District de Montréal-Métropolitain ainsi qu'avec nos partenaires de l'administration régionale et du secteur Santé du SCC demeurent empreints d'une excellente collaboration. À la demande du SCC en date du 2 novembre 2024, nous avons présenté nos services au Comité consultatif des citoyens, au Collège du personnel du SCC situé à Laval.

Nous sommes d'avis que les services offerts par Maison Cross Roads répondent aux besoins grandissants et criants de personnes incarcérées et des personnes âgées judiciarisées. Nous continuons de faire partie du Comité de travail du SCC portant sur la *Continuité de soins sécuritaire des personnes judiciarisées de 50 ans et plus*.

Relation employeur-employés

Les employés de la corporation semblent satisfaits de la gestion des conditions de travail. Des ajustements aux échelles salariales ont été prévus pour le 1^{er} avril 2025. Le lien entre l'employeur et les employés demeure harmonieux.

Nous avons soumis, tel que requis, aux cinq ans à la CNESST notre exercice d'Équité salariale qui devait être soumis le 2 janvier 2025. Aucun écart de salaire n'a été constaté lors de cet exercice et les affichages ont été faits conformément aux exigences de la loi dans nos 4 bâtisses.

Le 7 décembre 2024, nous avons souligné la fête de Noël et du Nouvel An avec tout le personnel et les membres du conseil d'administration au Restaurant Gibbys à Montréal. Cette fête fut un grand succès.

Tout au long de l'année, nous avons continué de bénéficier d'une équipe de travail relativement stable tenant compte de la pénurie de main d'œuvre qui est toujours un problème important dans le réseau des maisons de transition du Québec et du Canada. En ce qui a trait à Joany-Kim Larouche, Directrice clinique du CRC Maison St-Léonard, et Marc Fortin, Directeur du Service Oxygène, ils continuent de relever à tous les jours les défis de gestions de notre organisation.

Le Conseil d'administration

Les activités du conseil d'administration sont demeurées semblables aux années passées. Le Conseil d'administration a tenu 7 rencontres en présentiel dans la période recensée par ce rapport annuel. De plus la trente-neuvième (39) Assemblée générale annuelle a eu lieu le 18 juin 2024 à la Maison Joe Mell. Nous tenons à remercier Mesdames Carmen Lee et

Charlene Attong qui ont été des administratrices engagées pendant de nombreuses années et qui ont remis leurs démissions en tant qu'administratrices au sein de notre Conseil d'administration cette année. De plus, M. Michel Gagnon, ancien Directeur générale de Maison Cross Roads et administrateur au sein de notre Conseil d'administration, a également remis sa démission à titre d'administrateur. Nous tenons à féliciter encore une fois M. Michel Gagnon d'avoir reçu le Prix Ed MC Isaac *pour la promotion des droits de la personne dans le système correctionnel* pour l'année 2024, qui est décerné par le bureau de L'enquêteur correctionnel du Canada.

Au cours de l'année recensée, nous avons accueilli deux nouveaux membres au Conseil d'administration. M. Maurice Pilon et Mme Émilie Cormier.

L'apport des membres du Conseil d'administration de la corporation est grandement apprécié. Nous tenons à remercier tous les administrateurs pour leur soutien pendant la dernière année. Nous soulignons plus particulièrement l'implication de M. Gordon Lippiatt, président du conseil d'administration, pour son support au cours de la dernière année.

Objectifs 2025-2026

Les objectifs pour la prochaine année sont :

- Poursuivre les réparations sur nos bâtisses afin d'éviter leur dégradation et les réparations d'urgence.
- Soumettre des projets de réparations/rénovations pour nos appartements satellites au Programme national de contribution en matière d'infrastructure (PNCI) pour l'année 2026-2027.
- Poursuivre la promotion de nos services auprès du Service correctionnel du Canada et demeurer aux aguets des nouvelles possibilités d'offre de services.
- Poursuivre le processus d'amélioration continue dans nos divers services.
- Poursuivre notre implication sur les tables de la Coopérative de développement communautaire de Saint-Henri et de concentration et développement social de Verdun.
- Mettre à jour et faire la traduction de tous les documents de la Coopération Maison Cross Roads, notamment le Manuel de gouvernance et le Manuel des Politiques des Ressources humaines.
- Assurer le déploiement du nouveau site web de la corporation.

Conclusion

Maison Cross Roads souhaite poursuivre tous les efforts déployés depuis 40 ans afin d'offrir des services à notre clientèle qui sont empreints de respect et d'intégrité. Nous continuerons de développer des services innovateurs et centrés sur l'humain d'abord, afin d'accompagner les personnes judiciairisées lors de leurs processus de réintégration sociocommunautaire et de faire preuve de souplesse face au besoin grandissant de notre clientèle âgée judiciairisée.

Nous sommes très fiers du travail accompli par les membres de notre personnel et nous souhaitons continuer d'offrir à notre clientèle des conditions de vie saines et sécuritaires afin de contribuer à leur épanouissement.

Nous souhaitons maintenir tous nos efforts également pour maintenir nos relations harmonieuses avec le Service correctionnel du Canada, la Commission des libérations conditionnelles du Canada et tous nos autres partenaires afin d'atteindre nos objectifs communs.

Merris Centomo
Directrice générale

Le présent rapport a pour but de dresser un portrait des activités qui ont eu lieu au CRC Maison Saint-Léonard pendant la période d'avril 2024 à mars 2025.

Objectifs établis pour l'année 2024-2025

Les objectifs que nous nous étions établis pour l'année 2024-2025 sont divisés en trois grandes catégories bien que certains objectifs puissent chevaucher certaines catégories ; soit la gestion du personnel, les services offerts à la clientèle et les services offerts au Service correctionnel du Canada :

- Continuer à développer et augmenter notre capacité à évaluer les besoins de notre clientèle en fonction de leurs enjeux.
- Être innovateur dans la création de partenariats avec les ressources du quartier pour faciliter la réinsertion sociale de l'ensemble de notre clientèle, et ainsi créer des ancrages.
- Continuer le développement d'un partenariat et améliorer la communication avec le service au Service correctionnel Canada en fonction de notre rôle face à nos résidents.
- Continuer de développer l'implication de notre équipe dans des formations spécifiques afin de mieux intervenir auprès de cette clientèle.
- Maintenir une stabilité en ce qui a trait à la rétention du personnel du CRC.
- Poursuivre nos efforts sur la consolidation du groupe l'Essentiel.
- Poursuivre nos efforts pour travailler en interdisciplinarité avec le Service Oxygène ainsi qu'avec le Service correctionnel du Canada.
- Poursuivre la promotion des services offerts par la Maison Cross Roads dans les différents établissements fédéraux.
- Maintenir la participation de nos employés à une formation continue spécialisée dans l'utilisation du défibrillateur ainsi que les techniques de réanimation vue notre clientèle à besoins particuliers au niveau de la santé.
- Débuter des supervisions des membres de l'équipe clinique du CRC avec Alain Vigneault.
- Poursuivre la formation de nos intervenants sur des sujets reliés au vieillissement de la clientèle.
- Documenter, à l'aide des outils de l'ASRSQ, la complexification de la clientèle.
- Accroître nos connaissances en lien avec les ressources communautaires de notre secteur.

Faits saillants de l'année 2024-2025

Les faits saillants du CRC St-Léonard pour l'année 2024-2025 se distinguent particulièrement par l'engagement communautaire de notre ressource, ainsi que par sa participation active aux diverses activités organisées par nos partenaires communautaires.

Un autre fait marquant de l'année reste la participation de nombreux résidents (PAJ) à notre groupe de discussion l'Essentiel. Cette stratégie s'adresse aux personnes âgées judiciarisées (50 ans et plus) aux prises avec des troubles d'adaptation sociale récurrents suivant de longues périodes d'incarcération. En effet, 12 % de nos résidents ont pris part à ce groupe. Plusieurs activités enrichissantes ont été proposées, telles que le bowling, le minigolf, la visite du musée des beaux-arts de Montréal et du jardin botanique. L'objectif de ces initiatives reste de créer des ancrages durables pour nos résidents âgés judiciarisés avec troubles d'adaptation sociale, en favorisant également le développement de leur sphère sociale, souvent négligée. Nous commençons à observer les bienfaits de notre programme sur les participants.

Le 9 mai 2024, le personnel du CRC Maison St-Léonard a pris part au salon Bien dans sa peau, bien dans sa tête, organisé par la Table de concertation santé mentale Sud-Ouest. Cet événement a été un franc succès, nous permettant de nouer des liens précieux avec diverses ressources en santé mentale et dépendances situées dans le sud-ouest de l'île de Montréal, tout en renforçant notre visibilité auprès de nos partenaires.



Michèle Trudel, Tetiana Markiv, Joany-Kim Larouche et Raphaëlle Soucy

En octobre 2024, dans le cadre de la Semaine de la réhabilitation sociale, le CRC Maison St-Léonard a organisé une journée portes ouvertes à l'intention des premiers répondants. Plusieurs membres du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) ont pris part à

l'événement, dont des policiers du programme Immersion. Cette initiative visait à favoriser une meilleure collaboration entre les services d'urgence et le centre, tout en sensibilisant les participants aux réalités du processus de réinsertion sociale.

Enfin, le CRC St-Léonard a eu l'honneur d'être l'hôte de la soirée annuelle de Noël pour tous les résidents de la corporation Maison Cross Roads, avec un taux de participation record par rapport aux années précédentes.

Gestion du personnel

- Pour les formations offertes pour les employés, l'année 2024-2025 marque le début des supervisions cliniques avec Alain Vigneault. Une façon plus dynamique de travailler sur l'intention clinique de nos intervenants en groupe et en discutant de nos impasses cliniques.
- Supervision clinique mensuelle offerte aux employés via des rencontres individuelles et les réunions d'équipe en présentiel sur une base hebdomadaire.
- Réunions mensuelles virtuelles avec les surveillants de nuit semaine et fin de semaine, incluant une révision des aspects relevant de la sécurité statique et dynamique du CRC ainsi que de l'évolution de chacun des résidents.
- Évaluation annuelle du personnel sur une base individuelle et élaboration d'objectifs personnalisés fixés pour chacun des employés.
- Stagiaires : Nous avons reçu une stagiaire de l'université de Montréal en criminologie dans le cadre d'une première expérience de stage/bloc à l'automne 2024.

Clientèle

- Des réunions mensuelles avec les résidents sont organisées afin de leur offrir un espace d'échange avec l'administration et entre eux. Ces rencontres permettent d'aborder divers irritants, de discuter de sujets de sensibilisation ainsi que d'explorer différentes thématiques liées à la vie en communauté
- Participation au salon des ressources organisé par l'ASRSQ.
- Application du Système RESO dans l'élaboration des plans d'interventions individuels de chacun des résidents.
- Poursuite de nos services offerts aux résidents identifiés comme Personnes âgées judiciairisées (cas Essentiel) et cas complexe.

Services offerts au Service correctionnel du Canada

- Malgré certaines variations mensuelles, nous avons maintenu un taux d'occupation de plus de 104% pour l'année recensée.
- Maintien des acquis en ce qui a trait au PROGRAMME DE MOBILITÉ ainsi qu'au programme LOAR.
- Maintien des services bonifiés offerts aux cas - Personne âgée judiciairisés (cas Essentiel) et Cas complexes et poursuite du groupe de soutien Essentiel offert aux délinquants âgés du CRC.
- Étude de 275 demandes d'admission, soit une année record en termes de réception des évaluations communautaires.

Liens avec la communauté

- Participation mensuelle aux rencontres du Comité article 84 à titre de membre ad hoc.
- Participation à la Table de concertation Santé mentale/toxicomanie du Sud-Ouest.

Les défis rencontrés lors de la période visée

- La gestion du personnel demeure un défi récurrent pour la corporation. Toutefois, l'année en cours s'est révélée plus stable que la précédente. Nos animatrices et surveillant(e)s, désormais plus expérimenté(e)s, démontrent une plus grande autonomie et prennent davantage d'initiatives dans leurs fonctions. Il est à noter qu'une de nos conseillères cliniques a dû s'absenter pour un congé de maladie prolongé. Pour pallier son absence, une nouvelle conseillère à temps partiel a été embauchée. Elle assure l'animation des groupes Essentiels et prend en charge un nombre réduit de dossiers. Enfin, l'utilisation de l'agence de sécurité Gardian pour les remplacements a représenté un autre défi. Plusieurs agents, peu formés en intervention, ont dû occuper certains quarts de travail, ce qui a nécessité une période d'adaptation pour l'équipe en place.
- Gestion des arrivées de Cas Complexes avec les autorités de la Santé du SCC. La préparation de la remise en liberté des individus ayant des besoins spécifiques au niveau de la santé ainsi que le développement de partenariat avec les CLSC du quartier, demeure un point central de nos objectifs.
- La communication efficace avec le service correctionnel du Canada. Nous travaillons à maintenir une bonne cohésion entre notre travail ainsi que celui du Service correctionnel du Canada afin de demeurer efficace.

Statistiques – 1er avril 2024 au 31 mars 2025

Demandes d'admission

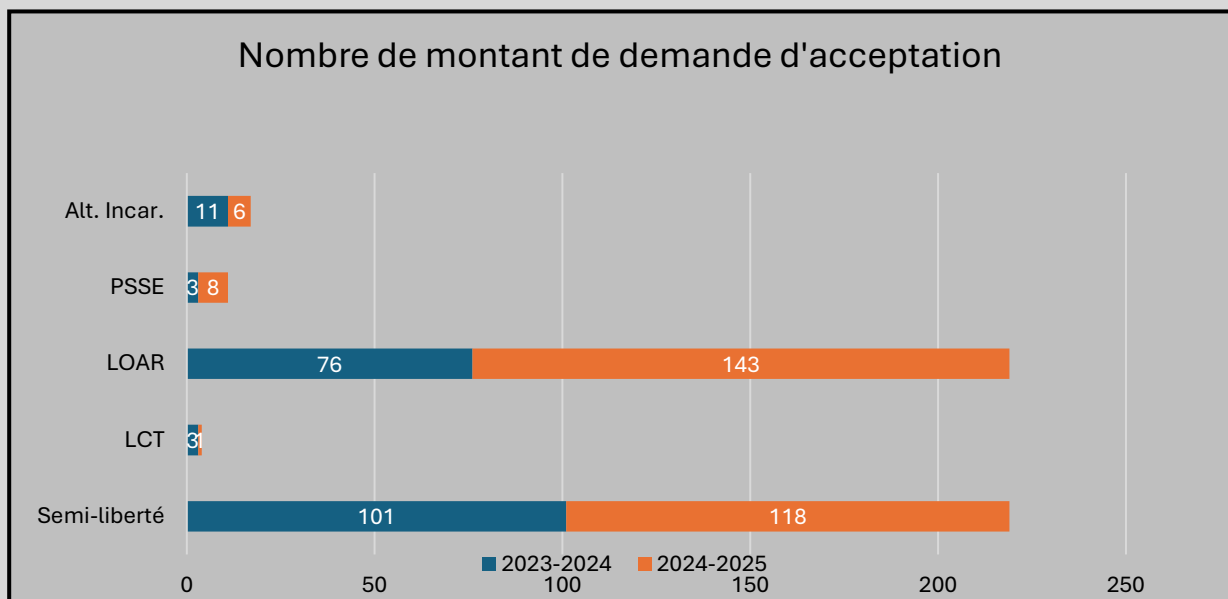
Au cours de la dernière année, le CRC a reçu 275 demandes d'admission, soit une augmentation de 81 demandes par rapport à l'année précédente. Sur l'ensemble des demandes, 76 ont été acceptées et 199 refusées, ce qui représente un taux d'acceptation de 28 %, en baisse comparativement à 33 % l'année précédente. Ce recul s'inscrit dans une tendance observée au fil des années.

Cette baisse du taux d'acceptation s'explique principalement par la complexification de la clientèle carcérale et l'augmentation des demandes d'évaluations communautaires pour des dossiers ne répondant pas aux critères d'admission habituels. En raison du nombre restreint de places en Centre correctionnel communautaire (CCC), le Service correctionnel du Canada (SCC) a sollicité les CRC du Québec afin d'évaluer des cas qui, en temps normal, n'auraient pas été considérés admissibles. On observe également un nombre important de refus administratifs, c'est-à-dire des décisions défavorables afin que le délinquant soit placé directement en Centre correctionnel communautaire (CCC).

Les refus sont majoritairement motivés par la présence de comportements violents chez les candidats, un manque de motivation manifeste à s'engager dans le programme, le non-

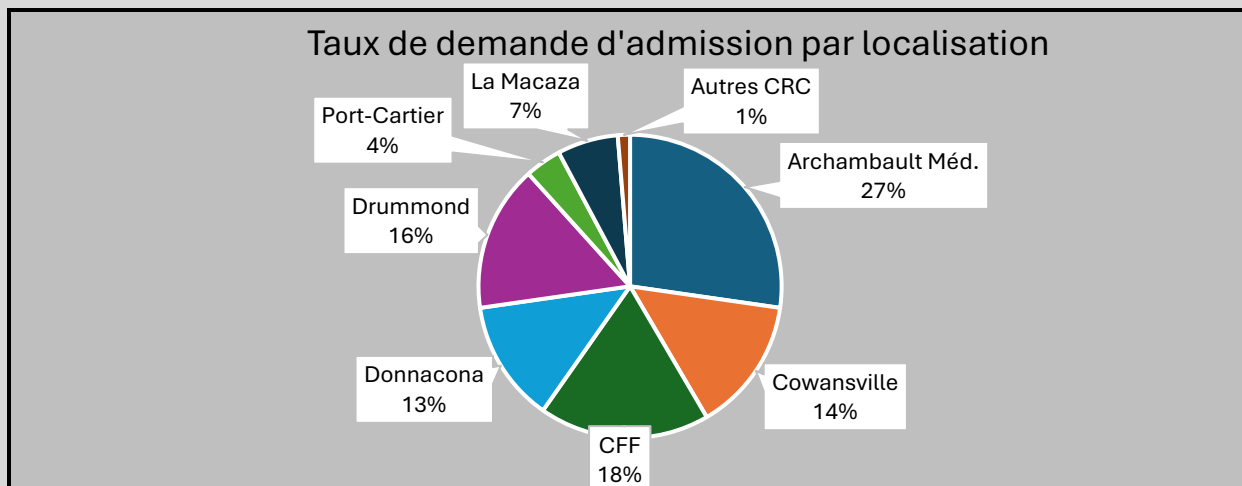
respect des critères d'admission ou encore des comportements violents ou inadéquats à l'égard du personnel :

- 118 demandes pour des semi-libertés régulières avec 52 acceptations;
- 1 demande pour une libération conditionnelle totale avec 1 acceptation;
- 143 demandes pour des libérations d'office avec assignation en résidence avec 14 acceptations ; augmentation des demandes LOAR (libération d'office avec assignation à résidence) depuis l'an dernier (76). La demande a doublé depuis l'an dernier.
- 8 demandes d'admission pour des Permissions de sortie sans escorte avec 7 acceptations ; des données qui sont encore loin de nos chiffres d'avant pandémie.
- 6 autres demandes incluant des alternatives à l'Incarcération, des dépannages temporaires, OSLD, PSAE, avec 4 acceptations.



Pour l'année visée par le présent rapport, le nombre de demandes d'admission a augmenté de 81. Il convient de souligner une hausse notable des demandes liées à des cas de libération d'office avec assignation à résidence. Cependant, le taux d'acceptation pour ces demandes demeure faible, soit à 10 %.

Les demandes d'admission sont parvenues généralement des pénitenciers québécois tout comme les années précédentes. Les pénitenciers principaux sont : Archambault méd/min (21%), Cowansville (11%), CFF multiniveaux (14%), Donnacona (sécurité maximum) (10%), Drummond (12%), Port-Cartier (sécurité maximum) (3%), La Macaza (5%), et des transferts provenant d'autres maisons de transitions (1%). Nous continuons d'avoir des cas référés par des établissements à l'extérieur du Québec (environ 7% des demandes pour l'année visée).



Des 275 demandes d'admission que nous avons évaluées :

- Parmi les 275 demandes d'admission, la proportion des demandes anglophones versus francophones demeure semblable à l'année précédente, c'est-à-dire 42% versus 58%.

Le CRC Saint-Léonard possède une très bonne réputation auprès du Service correctionnel du Canada et de la clientèle. Les références nous parviennent de partout au Canada, mais en majorité des pénitenciers québécois. Nous sommes d'avis que le CRC se démarque par sa polyvalence, les liens que nous avons tissés et notre capacité à travailler avec les détenus plus âgés, les cas plus complexes, les longues sentences, les communautés autochtones, les personnes francophones autant qu'anglophones ainsi que les personnes issues de diverses communautés culturelles. Le taux de référence est demeuré élevé.

Les résidents du CRC

Au cours de la dernière période recensée, le CRC a accueilli un total de 56 résidents, comparativement à 59 l'année précédente. Cette légère diminution s'inscrit dans la continuité de la tendance observée l'an dernier quant au nombre total de résidents. Cette baisse s'explique notamment par la proportion élevée de personnes purgeant une peine à vie (51 %) ainsi que la présence importante de « cas complexes » et/ou de « personnes âgées judiciairisées » (32 %) hébergées au CRC Saint-Léonard durant l'année.

Ces deux types de clientèles requièrent généralement des séjours plus longs — jusqu'à 18 mois — en raison de leurs besoins particuliers. La réintégration sociale de ces résidents se fait de manière progressive et adaptée à la capacité de chacun. De plus, les démarches liées à la santé ou à la recherche de logement s'avèrent souvent longues et complexes.

Concernant les types de libérations, 71 % des résidents étaient sous un régime de semi-liberté régulière. Par ailleurs, 21 % étaient en libération d'office avec assignation à résidence, et 5 % bénéficiaient d'une libération conditionnelle totale avec conditions d'hébergement. En ce qui a trait aux PSSE (Permission de sortie sans escorte), le CRC a accueilli 4 personnes, soit environ 1 % de l'ensemble des résidents recensés. Il est à noter que la Commission des

libérations conditionnelles du Canada a repris l'octroi de ces PSSE en juillet 2022. Toutefois, comme mentionné l'année précédente, les données actuelles ne reflètent pas encore un retour complet à la normale, tel qu'observé avant la pandémie.

Le CRC a également poursuivi son accueil de résidents autochtones durant cette période. La Maison Saint-Léonard demeure un choix privilégié pour plusieurs détenus issus des Premières Nations, en raison notamment de la langue de service (anglais) et de notre ouverture aux pratiques de guérison traditionnelles.

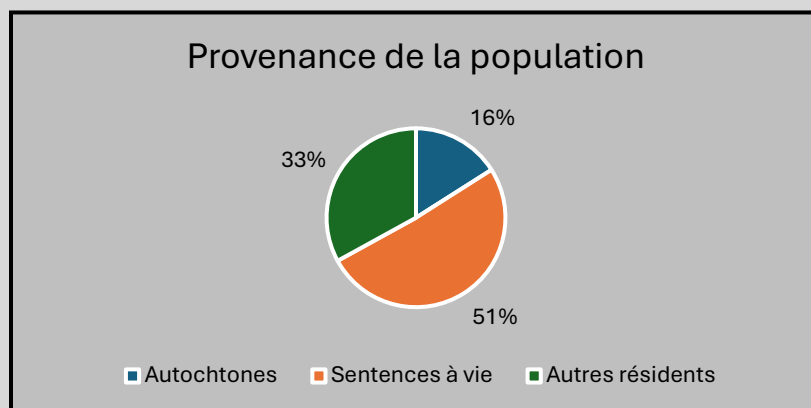
Nos liens avec la communauté de Kahnawake, située au sud de Montréal, ont été maintenus et renforcés. Nous demeurons actifs au sein du comité chargé d'évaluer les dossiers soumis en vertu de l'article 84 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Ce comité est responsable d'analyser les demandes des membres de la communauté et de proposer des plans de réinsertion adaptés. Grâce à notre proximité avec le territoire Mohawk de Kahnawake, un lien significatif s'est développé, et la majorité des membres bénéficiant d'une semi-liberté choisissent de séjourner à notre CRC.

Nous avons également conservé des liens solides avec le centre de guérison Waseskun, notamment par notre participation biannuelle à leurs événements et cérémonies de changement de saison. L'année écoulée a été marquée par un nombre notable de transferts de surveillance de résidents ayant terminé leur programme de guérison. Nous sommes aujourd'hui un choix de prédilection pour ceux souhaitant poursuivre leur réinsertion sociale à Montréal après un séjour à Waseskun.

Enfin, nous maintenons un contact régulier avec le comité d'Akwesasne responsable des cas sous juridiction fédérale en vertu de l'article 84, afin d'assurer un partage d'information approprié lorsque requis.

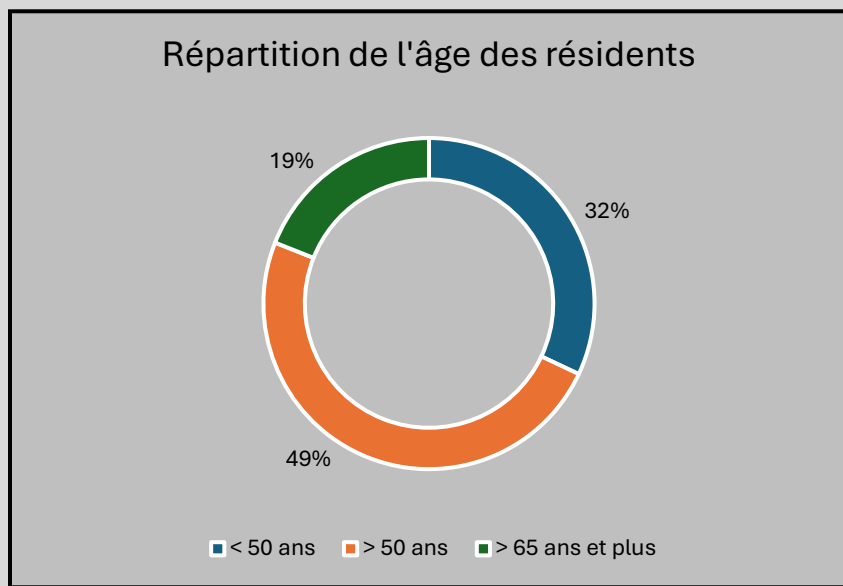
L'un des objectifs prioritaires de notre équipe demeure le maintien de liens étroits avec nos partenaires autochtones, dans une perspective de réinsertion sociale respectueuse de la culture, des traditions et de l'histoire sociale de ces individus, conformément aux principes de l'arrêt Gladue.

Pour l'année recensée, les résidents autochtones représentaient 16 % de notre clientèle totale. Pour ce qui est des résidents purgeant des sentences à vie, ils ont représenté 51% de notre clientèle pour l'année visée.



En ce qui a trait la proportion des résidents anglophones-francophones, nos statistiques changent peu depuis l'an dernier, et cette proportion est actuellement de 44% / 56%.

L'âge moyen est évalué à 54 ans pour la dernière période recensée, soit une donnée qui se maintient en lien avec l'an dernier où l'on évaluait la moyenne d'âge à 54.4 ans. Il est à noter que 49% de nos résidents étaient âgés de plus de 50 ans. Il est également intéressant de noter que 19% de nos résidents étaient âgés de 65 ans et plus.



La moyenne de durée de séjour au CRC a été de 10,5 mois pour l'année en cours.

Fin de séjour

Au cours de la dernière période recensée, 17 résidents, soit 30 %, ont complété leur séjour au Centre résidentiel communautaire (CRC) avec succès. Par ailleurs, 9 résidents (16 %) ont été suspendus avant la fin de leur séjour, un taux identique à celui de l'année précédente. Un seul résident (1 %) a quitté en situation de liberté illégale.

La stabilité du taux de suspension peut s'expliquer, en partie, par l'absence de supervision directe et de capacité décisionnelle en matière de suspension de libération, ce qui limite les interventions en amont. De plus, cette tendance s'inscrit dans un contexte de complexification croissante de la clientèle référée par le Service correctionnel du Canada (SCC).

En effet, l'année a été marquée par un nombre record d'admissions de personnes judiciairisées âgées, ainsi que de cas présentant des besoins multiples et complexes. Cette évolution se manifeste par une hausse des problématiques liées à la santé mentale, à la régulation émotionnelle et à la consommation de substances, rendant les interventions et l'accompagnement plus exigeants.

Taux d'occupation

Nous sommes très satisfaits du taux d'occupation annuel d'en moyenne 104% maintenu pour la période d'avril 2024 à mars 2025.

Le CRC Saint-Léonard est une ressource particulièrement convoitée par tous les types de clientèle, surtout les longues sentences et les personnes âgées judiciairisées. Nos contacts réguliers avec le personnel du Service correctionnel du Canada nous confirment que le cadre clinique que nous offrons est apprécié puisqu'il s'applique particulièrement bien au travail de réinsertion sociale effectué auprès de ces personnes.

Stagiaires

Pour l'année 2024-2025, nous avons accueilli Mme Gabrielle Paradis, stagiaire de l'Université de Montréal en criminologie. Nous remercions d'ailleurs Kevin Chhin qui a agi à titre de superviseur de stagiaire.

Partenariats

En ce qui a trait au partenariat avec d'autres organismes, le CRC continue de participer activement aux activités organisées par l'ASRSQ en ce qui a trait aux organismes ayant un contrat de service avec le SCC.

Nous continuons d'être un membre actif de la table de concertation Santé mentale et toxicomanies du Sud-Ouest.

Priorités à venir 2025-2026

Les objectifs établis pour la prochaine année continueront d'être axés sur les mêmes objectifs des années précédentes. Nous avons toutefois divisé le tout en 4 catégories.

Objectifs 2025–2026

Gestion du personnel et développement professionnel

- Augmenter la fréquence des supervisions cliniques individuelles afin d'accompagner plus étroitement les intervenants dans la gestion des cas complexes.
- Continuer à développer et à affiner notre capacité à évaluer les besoins spécifiques de la clientèle, en tenant compte de la diversité et de la complexité croissante de leurs enjeux.
- Renforcer la coordination entre les différents quarts de surveillance (soir, nuit et fins de semaine) afin d'assurer une continuité et une cohérence dans les interventions et le suivi auprès des résidents.
- Poursuivre les supervisions cliniques pour les membres de l'équipe en collaboration avec M. Alain Vigneault, afin de soutenir le développement professionnel continu.

- Continuer d'encourager l'implication continue de l'équipe dans des formations ciblées, notamment en lien avec les problématiques spécifiques (vieillesse, santé mentale, dépendances, etc.).
- Maintenir la participation des membres de l'équipe à des formations spécialisées en défibrillation et en techniques de réanimation, compte tenu du profil de santé de notre clientèle.
- Formaliser les mécanismes de collaboration interservices entre le CRC et le service Oxygène (ex. planification conjointe, rencontres cliniques croisées).

Services offerts à la clientèle

- Continuer d'adapter et de perfectionner les services offerts au groupe "L'Essentiel" pour y inclure des modules spécialisés sur la régulation émotionnelle et les stratégies de réduction de la rechute.
- Développer une nouvelle grille d'évaluation des besoins adaptée aux clientèles vieillissantes et aux personnes judiciairisées présentant des enjeux de santé mentale.
- Mettre en œuvre un protocole de transition santé-hébergement, en collaboration avec les CLSC, pour les résidents en fin de séjour nécessitant un soutien continu.

Partenariats et travail interdisciplinaire

- Être proactif et innovant dans l'établissement de partenariats avec les ressources du quartier afin de soutenir la réinsertion sociale des résidents et de favoriser leur enracinement dans la communauté.
- Élaborer ou perfectionner un partenariat avec Santé Québec du secteur afin d'améliorer la coordination des soins pour les cas complexes.
- Renforcer la collaboration avec les établissements fédéraux hors Québec, afin de mieux préparer l'intégration des résidents transférés.

Relations avec le SCC et rayonnement

- Mettre en place un outil de suivi des communications avec les agents de libération conditionnelle afin de réduire les délais et clarifier les rôles décisionnels.
- Documenter de façon systématique les impacts positifs des interventions CRC à partir d'indicateurs qualitatifs (témoignages, cheminements, insertion sociale).
- Poursuivre les activités de visibilité dans les établissements fédéraux, en mettant davantage l'accent sur les services spécialisés offerts aux personnes âgées et autochtones.

Conclusion

L'année 2024-2025 aura été marquée par une consolidation significative des pratiques cliniques, un engagement communautaire renouvelé et un maintien d'un taux d'occupation exceptionnel. Malgré un contexte de complexification accrue des profils de résidents, notamment en raison du vieillissement de la population carcérale et des besoins multiples des cas complexes, le CRC Maison Saint-Léonard a su se démarquer avec ses interventions toutes en rigueur, souplesse et professionnalisme. Le groupe "L'Essentiel" a continué de

jouer un rôle central dans l'accompagnement des personnes âgées judiciarisées, et l'équipe clinique a bénéficié d'un encadrement bonifié par l'instauration de supervisions régulières.

La qualité des partenariats établis, tant avec les ressources communautaires locales qu'avec le Service correctionnel du Canada, a permis de renforcer notre capacité à soutenir efficacement la réinsertion sociale de nos résidents. Nos actions concertées avec les communautés autochtones, les comités régionaux et les acteurs du réseau de la santé témoignent de notre volonté de bâtir des ponts durables et adaptés aux réalités culturelles, sociales et cliniques de notre clientèle. La participation active du CRC à divers événements et comités démontre également notre leadership dans le réseau des maisons de transition.

Pour l'année à venir, le CRC maintiendra le cap sur ses priorités stratégiques : stabilisation des équipes, amélioration continue des compétences, renforcement des partenariats et adaptation des services à une clientèle de plus en plus diversifiée et vulnérable. L'accent sera mis sur une évaluation fine des besoins, une approche interdisciplinaire cohérente et une documentation rigoureuse de nos actions, afin d'assurer une réinsertion sociale sécuritaire, respectueuse et durable pour chaque résident.

Joany-Kim Larouche
Directrice clinique



service oxygène

Accompagnement en réinsertion sociale
pour personnes âgées judiciairisées
de 50 ans et plus

Au cours de l'année 2024-2025, le Service Oxygène a élargi son champ d'intervention grâce à une meilleure coordination avec les services de soutien médical ainsi que les services sociaux. Cette évolution a permis de réduire l'impact des besoins médicaux sur nos activités, en offrant un accompagnement plus diversifié et mieux adapté aux personnes âgées judiciairisées. L'arrimage efficace avec les partenaires du réseau de santé et services sociaux est essentiel pour stabiliser nos usagers, et nous continuerons de développer ces collaborations au cours de l'année à venir.

Travaillant avec une clientèle hautement institutionnalisée, le rôle de nos intervenants est souvent crucial dans l'établissement et le maintien des réseaux de soins nécessaires à leur réinsertion. Nous constatons que les besoins de cette population se complexifient, et diverses initiatives sont en cours pour mieux évaluer et documenter cette réalité. Bien qu'il soit trop tôt pour tirer des conclusions définitives, nos observations indiquent que nos usagers sont souvent moins bien préparés à leur réintégration, avec des attentes parfois déconnectées des défis auxquels ils seront confrontés en communauté. Ce constat renforce l'importance de définir des objectifs réalistes et progressifs pour éviter les régressions et favoriser une réinsertion durable, mais surtout d'éviter des retours en détention.

Dans cette optique, nous avons intégré cette année le système RESO pour mieux suivre les progrès de nos usagers et optimiser notre intervention.

Objectifs 2024-2025

- Procéder à une réorganisation du Service Oxygène (postes, tâches, implication)
- Poursuivre la mise à niveau de nos immeubles
- Poursuivre le projet de Co-Vision avec Alain Vigneault, Consultant
- Renforcer les partenariats avec les organismes de nos secteurs
- Maintenir les rencontres de supervision individuelle et les réunions d'équipe
- Évaluer l'efficacité de notre déploiement des ressources
- Documenter la complexification de notre clientèle à l'aide d'outils statistiques
- Poursuivre les formations sur le vieillissement et ses impacts
- Augmenter les activités d'information à la Maison Joe Mell pour le bénéfice de nos usagers

Ressources humaines

En 2024-2025, nous avons dû composer avec une équipe réduite en raison du départ pour maladie d'une intervenante en géronto-criminologie en novembre 2024. Cette situation

nous a poussés à accélérer la réorganisation de nos ressources, comme prévu dans nos objectifs de l'an dernier. Nous saluons la capacité d'adaptation de nos intervenants, qui ont su répondre à cette pression tout en maintenant un haut niveau de soutien à nos usagers.

En février 2025, l'ensemble de l'équipe du Service Oxygène, ainsi que l'équipe du CRC St-Léonard, ont été formés au système RESO afin de favoriser un langage commun au sein de notre organisation. Ce programme sera déployé dans nos appartements satellites dès avril 2025.

Enfin, nous avons contribué à une collecte de données avec l'ASRSQ pour documenter les besoins croissants de nos usagers, notamment en appartements satellites. Bien que les résultats de cette recherche ne soient attendus que dans plusieurs mois, voire années, il semble clair que l'ensemble du réseau, y compris le Service Correctionnel du Canada, reconnaît la complexité accrue des défis auxquels nos usagers sont confrontés.



Les appartements satellites

Hébergement pour personnes âgées judiciairisées de 50 ans et plus

Appartements satellites

L'année 2024-2025 devait marquer un retour à la normale pour nos appartements satellites. Avec la fin des impacts de la pandémie et une pression croissante sur les places en CRC/CCC, nous avons bon espoir d'atteindre un taux d'occupation optimal après les 75% enregistrés en 2023-2024. Notre objectif principal était de répondre en priorité aux besoins en logement locatif des personnes âgées judiciairisées.

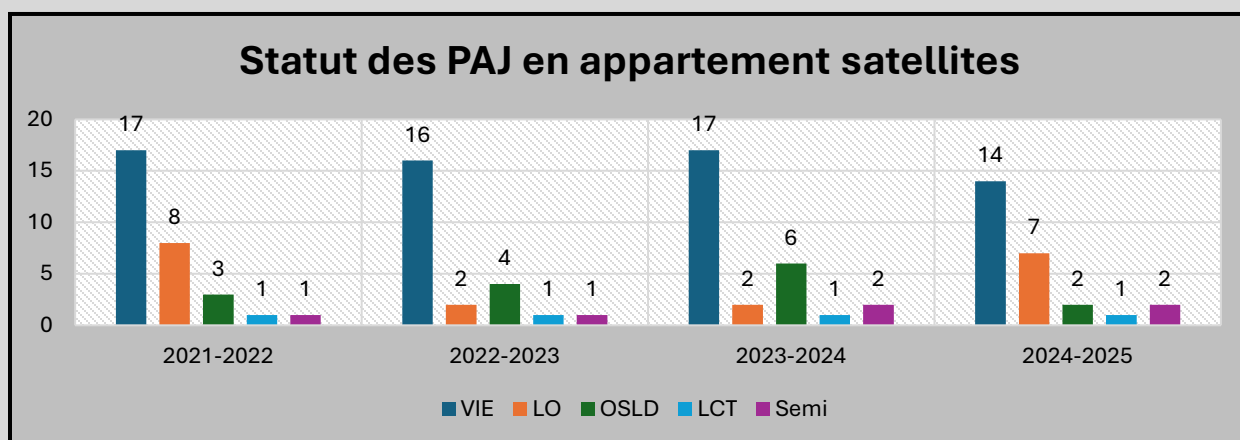
Cependant, des événements imprévus sont venus bouleverser ces prévisions. En août 2024, la Maison Jacqueline Verrette a subi un dégât d'eau majeur, affectant 5 des 10 chambres, dont 4 sont devenues temporairement inhabitables. Cette situation a entraîné un délai de près de 6 mois, entre la gestion des réclamations auprès des assureurs et la réalisation des travaux nécessaires. Ce n'est qu'en février 2025 que nous avons pu accueillir de nouveaux résidents, rétablissant ainsi progressivement notre capacité d'hébergement.

Profil des résidents

En 2024-2025, l'arrivée d'une nouvelle vague de résidents a fait baisser l'âge moyen de notre clientèle, passant de 69 à 64 ans. Au total, nous avons accueilli 24 hommes différents dans nos installations cette année.

Parmi eux :

- 8 résidents sont encore actifs sur le marché de l'emploi ;
- 8 sont considérés inaptes au travail ;
- 1 résident poursuit ses études secondaires ;
- 7 sont à la retraite.



Cette nouvelle dynamique, marquée par une population plus jeune et active, a également révélé des vulnérabilités accrues. Nous avons observé une augmentation des suspensions des libérations liées à l'usage de substances intoxicantes, ainsi qu'un pourcentage plus élevé de résidents en libération d'office, souvent caractérisés par des parcours correctionnels complexes et des défis d'adaptation significatifs.

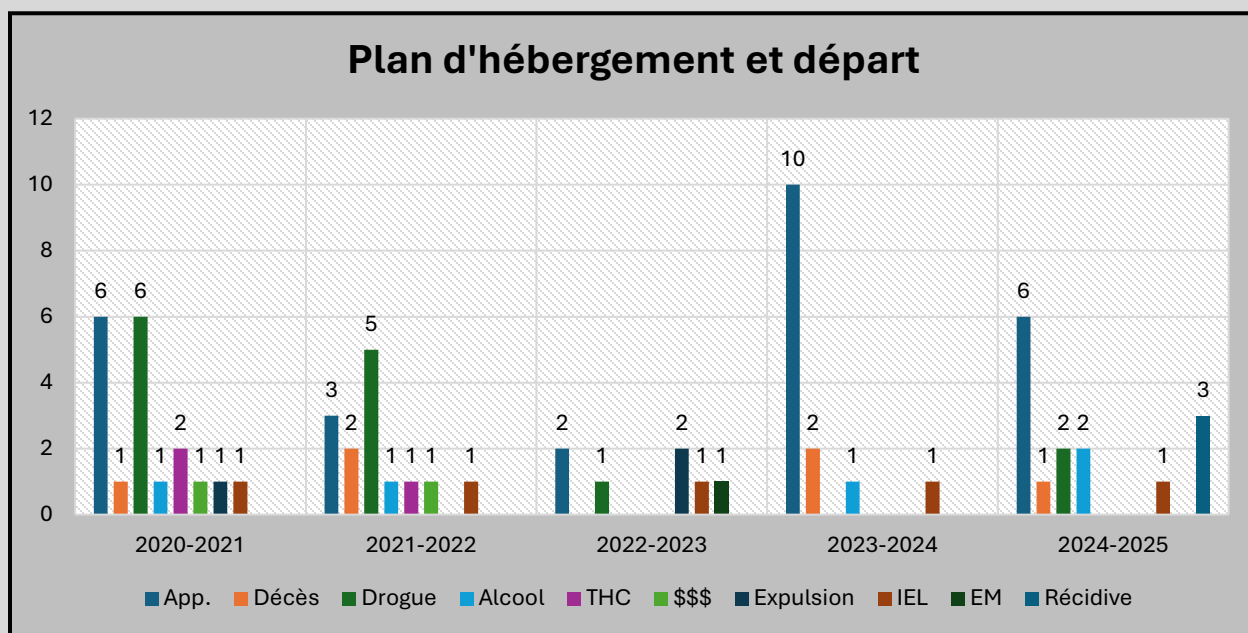
En 2024-2025 :

- 3 suspensions ont concerné des résidents en libération d'office (2 pour rechutes liées à la consommation et 1 pour récidive en introduction par effraction) ;
- 1 suspension pour un OSLD à la suite d'une tentative de fraude ;
- 4 suspensions parmi les résidents sous peine à perpétuité (3 pour bris de conditions liés à la consommation, dont 2 ont été annulées, et 1 pour une nouvelle accusation liée à des événements remontant à 5 ans).

Plan d'hébergement et départs

2024-2025, 6 résidents ont réussi à se trouver un plan d'hébergement en cours de séjour :

- 2 ont accédé à un logement subventionné ;
- 1 a rejoint une résidence privée pour aînés (RPA) ;
- 3 ont intégré le marché locatif privé, bien que 2 d'entre eux aient rapidement récidivé pour répondre à des besoins financiers accrus.



Finalement, nous avons également enregistré le décès d'un résident en février 2025, après une longue bataille contre le cancer du poumon. Admis en 2022 avec un pronostic de fin de vie de 4 mois, il a finalement pu vivre près de 3 ans en communauté grâce au soutien du Service Oxygène, un témoignage de résilience remarquable.

Service Oxygène – Suivi externe

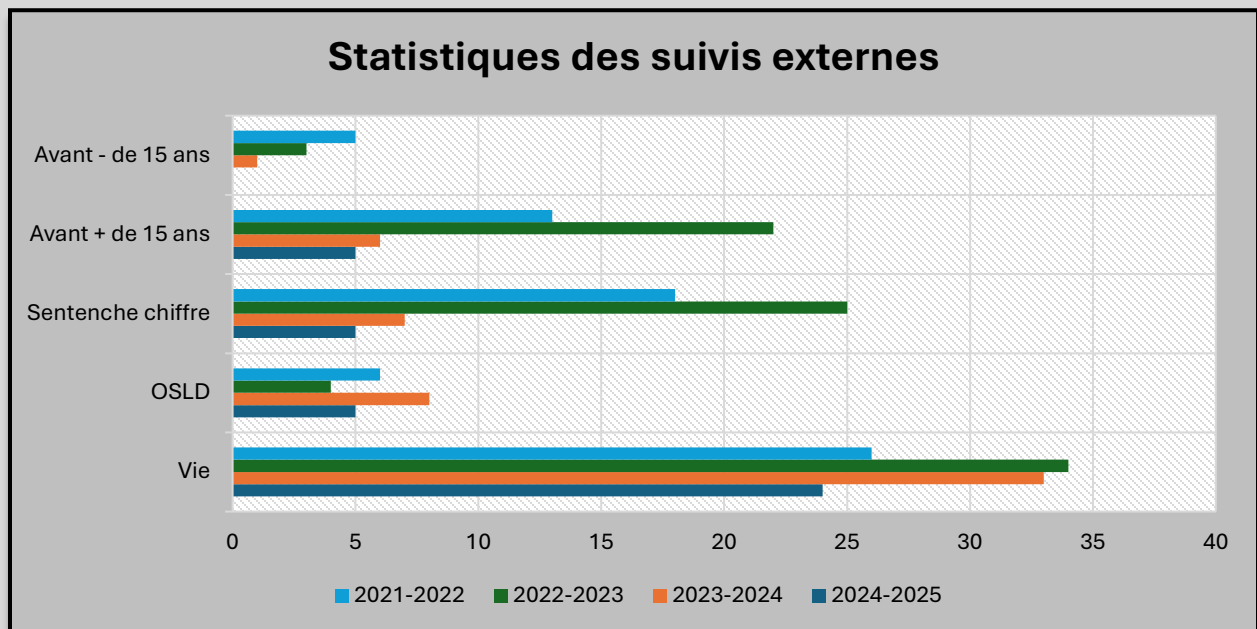
L'an dernier, nous avons souligné que le modèle de financement pour l'accompagnement externe était inadéquat, ne couvrant pas pleinement les coûts liés aux opérations, incluant les temps de déplacement, les frais de transport et les interventions sur le terrain. Cette année, nous avons poursuivi nos efforts pour rationaliser et prioriser nos interventions, réduisant ainsi le nombre d'usagers actifs en suivi externe de 63 à 36 au cours des deux dernières années, soit une diminution de 43%.

Cette réduction s'est opérée en privilégiant les usagers présentant les besoins les plus critiques ou ceux à risque de désorganisation, dans le but de ralentir les processus de réinsertion précaires et de prévenir les retours en établissement correctionnel. Toutefois, cette rationalisation n'a pas entraîné une diminution proportionnelle des coûts pour le Service Correctionnel du Canada (SCC), confirmant que la réduction du nombre d'usagers ne se traduit pas nécessairement par une baisse des charges opérationnelles. Il est donc crucial de maintenir cette entente de service pour garantir la stabilité et la sécurité des bénéficiaires, tout en restant une organisation clé pour de futurs projets liés aux personnes âgées judiciairisées (PAJ) et aux détenus purgeant des sentences à perpétuité.

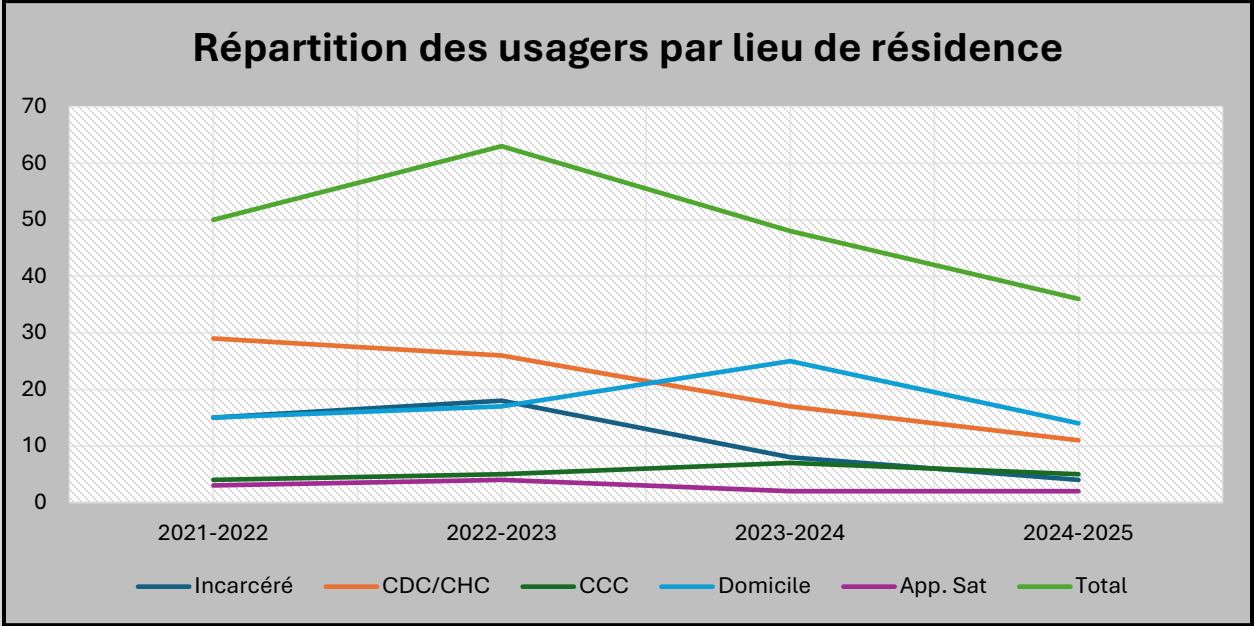
Impact sur la Maison Joe Mell

Par ailleurs, les usagers de la Maison Joe Mell, un autre projet de la Corporation Cross Roads, ont également bénéficié d'une plus grande stabilité, tant résidentielle qu'économique, réduisant ainsi leur besoin en accompagnement externe. Le nombre de suivis actifs pour ces locataires a diminué de 9 à 5 au cours de l'année, illustrant l'impact positif de leur environnement de vie stable.

Statistiques des Suivis externes



Répartition des usagers par lieu de résidence





maison joe mell

Logements subventionnés pour
personnes judiciarisées de 50 ans et plus

En 2024-2025, la Maison Joe Mell a complété sa deuxième année d'existence, marquée par un climat social globalement positif et une stabilité résidentielle remarquable. Bien que le comité de locataires, initié l'an dernier, ait été dissous en raison d'un faible désir d'implication formelle, le travail de notre intervenante en soutien communautaire a permis de maintenir une atmosphère collaborative et respectueuse, en phase avec les préférences et intérêts des résidents. Ce processus a aussi servi d'apprentissage démocratique pour plusieurs d'entre eux, renforçant leur capacité à s'exprimer et à participer à la vie communautaire.

L'édifice est resté pleinement occupé toute l'année, sans départ ni nouvelle admission, contribuant ainsi à un environnement stable et sécurisant pour nos résidents. Rappelons que La Maison Joe Mell accueille des personnes de 50 ans et plus (âgées) judiciarisées et présentant des problématiques concomitantes variées ; santé mentale dépendance, santé mentale et physique précaire. La complexité des profils fait en sorte que nos locataires seraient à risque d'itinérance s'ils ne pouvaient compter sur les services et l'hébergement offerts à la Maison Joe Mell.

Par ailleurs, le bâtiment du 3901 Ross à Verdun continue de jouer un rôle important au sein de la communauté locale. Cette année, il a accueilli plusieurs initiatives communautaires, notamment :

- La Table de Concertation de Verdun (CDSV) ;
- La Table Santé Mentale et Dépendance du Sud-Ouest ;
- L'organisme Benoit Labre, pour l'entreposage de matériel de survie destiné aux personnes en situation d'itinérance.
- Le CPE de l'Île des Sœurs

Nous avons également poursuivi notre collaboration avec le projet *Pour une seconde vie*, une initiative écologique visant à promouvoir le réemploi des meubles usagés, contribuant ainsi à une gestion plus durable des ressources naturelles.

Portrait de la clientèle

Le profil démographique des locataires de la Maison Joe Mell est resté stable cette année, avec :

- 15 locataires (13 hommes et 2 femmes) ;
- Une moyenne d'âge de 67,5 ans ;
- 13 francophones, 2 anglophones et 1 autochtone.

En termes de revenus :

- 2 locataires sont toujours actifs sur le marché du travail ;
- 3 reçoivent de l'aide sociale en raison de leur inaptitude au travail ;
- 9 perçoivent une pension de retraite du Régime de pensions du Canada ;
- 1 reçoit des indemnités de remplacement de revenus de la SAAQ.

Services externes offerts aux locataires

- 7 locataires reçoivent des soins à domicile du CLSC (+2 par rapport à l'an dernier)
- 5 bénéficient d'une aide-ménagère (+2)
- 3 bénéficient du service de popote roulante (=)
- 6 ont eu recours à des banques alimentaires (+1)

De plus, deux locataires ont pu bénéficier cette année de quadriporteurs financés par le gouvernement du Québec, améliorant ainsi leur mobilité et leur autonomie.

Enfin, sur les 15 locataires, 10 purgent toujours une sentence active, dont 9 purgent une sentence vie.

Activités 2024-2025

Au cours de l'année, plusieurs activités ont été organisées pour favoriser l'inclusion sociale et le bien-être des résidents de l'ensemble des programmes de la Corporation Maison Cross Roads.

- Prévention des incendies chez les aînés (Service Incendie de Montréal) ;
- Éducation à la gestion budgétaire (ACEF) ;
- Concert de musique classique (Université Concordia) ;
- Café-discussion (MJM) ;
- Prévention et sensibilisation à la naloxone (Le TRAC) ;
- Prévention de la fraude (SPVM) ;
- Projet d'immersion pour recrues du SPVM ;
- Sortie de pêche lors de la journée sans permis ;
- Visite du parc des Îles-de-Boucherville (SEPAQ) ;
- Comité de locataires (MJM) ;
- Sortie cabane à sucre.

Conclusion et perspectives du Service Oxygène 2025-2026

L'année 2024-2025 a été marquée par des défis importants, mais également par des avancées significatives dans l'accompagnement et la réinsertion sociale des personnes âgées judiciairisées. Malgré les obstacles liés à des imprévus logistiques, tels que les dégâts majeurs dans les appartements satellites, et la complexification croissante des besoins de notre clientèle, le Service Oxygène ainsi que les différentes ressources de la Corporation Cross Roads ont su démontrer une grande capacité d'adaptation, de résilience et d'engagement.

Le travail rigoureux de réorganisation des équipes, la priorisation des usagers à risque et le maintien des partenariats stratégiques ont permis de stabiliser et d'optimiser les interventions, tout en conservant un niveau de qualité adapté aux réalités de nos bénéficiaires. L'intégration des outils comme le système RESO et la formation continue du personnel renforceront la qualité du suivi et la cohérence des interventions.

Pour l'année 2025-2026, nous ciblons les objectifs suivants

- Optimiser l'organisation interne en finalisant la révision des postes, des tâches et des responsabilités pour favoriser une meilleure synergie d'équipe.
- Renforcer les partenariats locaux avec les organismes communautaires et les institutions publiques afin d'élargir le réseau de soutien et d'assurer un meilleur arrimage des services.
- Améliorer la qualité de vie de nos usagers par la diversification des activités d'information, de prévention et de soutien à la Maison Joe Mell et dans les appartements satellites.
- Poursuivre le déploiement et l'utilisation du système RESO pour un suivi plus précis et une documentation statistique rigoureuse de la complexité croissante de la clientèle.
- Développer des stratégies spécifiques pour mieux accompagner les usagers en situation de libération d'office, en tenant compte des défis particuliers liés à leur parcours.
- Continuer à investir dans la formation continue des intervenants sur les thématiques du vieillissement, des troubles concomitants et des pratiques innovantes en réinsertion sociale.
- Assurer la pérennité des ententes de service avec le Service Correctionnel du Canada, en maintenant une collaboration proactive pour répondre aux besoins évolutifs des personnes âgées judiciairisées.

Ces axes de travail nous permettront de poursuivre notre engagement avec détermination, en garantissant que chaque personne bénéficie d'un accompagnement adapté, respectueux et stimulant vers une réinsertion sociale durable.

Marc Fortin
Directeur clinique

